



MÉTIERS PUBLICS

VOUS FORMER EST NOTRE MÉTIER

## JOURNÉE D'ACTUALITÉ : LE CG3P BIS, LA REFONTE DU RÉGIME DES PROPRIÉTÉS DES PERSONNES PUBLIQUES OU LES APPORTS DE L'ORDONNANCE DU 19 AVRIL 2017

### PROGRAMME

#### *Préambule :*

- Le contexte communautaire et la financiarisation du Domaine
- L'origine de l'ordonnance modificative
- Les échecs de la jurisprudence face à la réforme initiale
- Les grands axes et l'entrée en vigueur de la version 2017

### I LES TITRES D'OCCUPATION

#### La durée

- par anticipation
- limitée dans le temps économique,
- combinée avec le défaut de cessibilité
- la courte durée échappant à la procédure

#### La procédure de passation

- un long cheminement
- les titres soumis
- les exceptions
- la procédure à respecter

#### Et la redevance ?

### II LA VENTE DU PATRIMOINE

#### La souplesse

- la généralisation de la désaffectation par anticipation
- la généralisation de la régularisation
- l'engagement de vente sous domanialité publique validée
- le déclassement lors de la vente

#### Et le prix ?

### BILAN ET PROSPECTIVES DES APPORTS DE LA RÉFORME SELON LA JURISPRUDENCE RÉCENTE NATIONALE ET INTERNATIONALE

### OBJECTIFS

Connaitre les nouvelles règles sur la passation des titres d'occupation et sur la vente du patrimoine

### PUBLICS

Agents des collectivités territoriales, des établissements publics fonciers

Professionnels de l'immobilier, des travaux publics et des assurances, architectes ou urbanistes maîtrisant les fondamentaux de la domanialité publique, avocats, notaires, conseils juridiques

### MÉTHODE

Grande journée d'Actu avec un formateur expérimenté

Présentation et exposé

Questions / Réponses

DATES



22/06/17

LIEUX



Paris

DURÉE



1 jour

TARIF



790 € HT

REPAS



inclus